Nom : ~~Baudoin~~ l'affectation créée matriculaire créée

Prénoms : Henri Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 438

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 15 Mai 1885, à Alleyrac canton de Dieulefit, département de la Drôme, résidant à Alleyrac, canton de Dieulefit, département de la Drôme, profession de cultivateur

fils de Isidore et de Chauvin Marie, domiciliés à Alleyrac, canton de Dieulefit, département de la drôme.

N° 30 de tirage dans le canton de Dieulefit.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon service armé.

2575 contrôlé le 23-3-37

Compris dans la 1 e partie de la liste du recrutement cantonal (e portion).

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils bruns, yeux marrons, front découvert, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2). exercé

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Dans l'armée active.

9 Ajourné le 8 mai 1916 Hopital 1er 20 Evreux. Hopital 12 à Neufchâteau le 8 Juin 1916. Hopital 17 Castres le 14 Juin 1916. Hopital 18 bis 1er Bns le 12 août 1916. Hopital Mlt. Amelie les Bains le 7 Septembre 1916. En Convalescence le 28 Septembre 1916. au dépôt le 30 Janvier 1917. 8

Ajourné pour 1° - Inexpertise pulmonaire 2° - pour expertise chirurgicale sur nature des lésions génitales 2e de la Cne de Valence du 12 Octobre 1937 - 2.0 R. inf. te 10 % acquis pour Dachypleurite de la base droite. Aucun signe de lésion pulmonaire en activité - 2° - inf. te 100 % a titre acquis - Epididymite Bacillaire droite ~~en activité~~ opérée en Mai 1937 - 2e de la Cne de Reform de Valence du 22 Février 1938 - Mis à pension définitive de 100 % plus 1re degré à compter du 12 Octobre 1937 - 2e Mlle du 23 Novembre 1938 -

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Campagne contre l'Allemagne Aux Armées NNE du 8 août 1914 au 8 mai 1916. En Orient du 9 mai 1916 au 28-11-1917. du 8 mars 1918 au 15 Mars 1918 - du 4 Juin 1918 au 16 Juillet 1918.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Libéré du service militaire le 15 OCT 1934

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	93e régiment d'infanterie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régt. d'Inf. de Montélimar 2e Reg. 2 Infie 22 Bataillon de chass	1903 0465
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	23 B.C.P. Sans Affectation	R.
	ACN° 2575	

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
	La Begude de Mazenc		

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.-
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 17-89-1905. [4194]